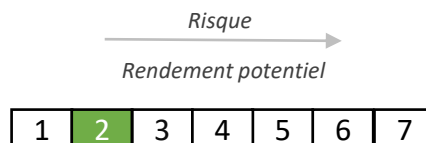


RAPPORT DE GESTION DU 31/03/2021

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de délivrer une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indice Euro MTS 1-3 ans capitalisé (coupons réinvestis) au moyen d'une gestion discrétionnaire. Le fonds est de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro ».

Échelle de risque



Commentaire de gestion

Le trimestre se termine sur une nouvelle hausse des indices en Europe, portée par des banques centrales toujours très accommodantes, des indicateurs macro qui continuent de se redresser nettement (Asie et USA principalement) et une campagne de vaccination qui laisse entrevoir le bout du tunnel sanitaire...

Les publications du 1er trimestre vont être intéressantes à suivre entre le ton adopté par les dirigeants pour les prochains trimestres et le délai moyen des entreprises pour retrouver leur activité de 2019. Ce dernier est un indicateur que nous suivons et les entreprises les mieux notées devraient surperformer post Covid.

Nous gardons une stratégie opportuniste sur la poche obligataire. Le TP BNP fait son apparition dans le portefeuille et nous avons renforcé le TP St Gobain. Nous privilégions les émetteurs IG durant cette période de lente montée des taux.

Principales caractéristiques

Évolution de la VL depuis sa création

Actif net de l'OPCVM	1 746 850,49 €
Valeur liquidative	102,87 €
Nombre de lignes	24
Liquidités	14,06%
<i>Poche obligataire</i>	
Rendement actuariel	2,25%
Maturité moyenne (ans)	3,00
Notation moyenne	BBB
Sensibilité	1,60

En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

Performances

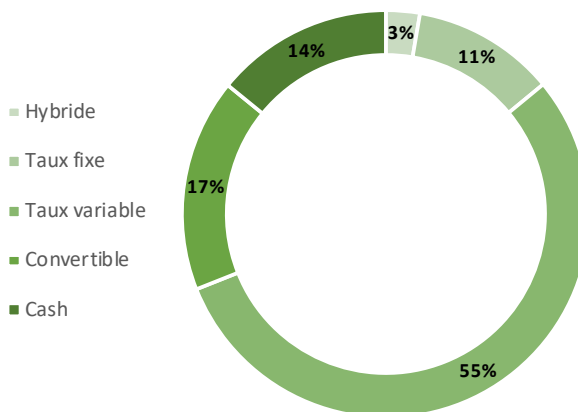
En vertu de l'article 314-13 du règlement général de l'AMF (arrêté du 3 octobre 2011), nous ne sommes pas autorisés à communiquer les performances du FCP, la date de création de celui-ci étant inférieure à un an.

RAPPORT DE GESTION DU 31/03/2021

Principales lignes - Hors OPCVM

CAISSE NAT REASSURANCE 28/05/2169	6,97%
DAIMLER INTL FINANCE BV 11/05/2022	5,74%
MAISONS DU MONDE SA 06/12/2023 CV	5,15%
BANQUE DE BRETAGNE 20/05/2169CV	5,08%
CNP ASSURANCES 11/03/2170	4,73%
BNP PARIBAS 30/07/2169CV	4,55%
SANOFI 01/10/2169 CV	4,53%
RENAULT SA 24/10/2169 CV	4,50%
CLARANOVA SADIR 01/07/2023 CV	4,35%
TOUAX SCA-SGTR-CITE-SGT 01/08/2169	4,28%

Répartition par classe d'actifs



Principaux mouvements

Achats/Renforcements

TP BNP
TP SAINT-GOBAIN

Ventes/Allègements

INTESA SANPAOLO 2021

Répartition par maturité de la poche obligataire

Maturité	< 1 an	1-3 ans	3-5 ans	Perpétuelle
FASTEA Obligations Actives	7,19%	27,27%	2,96%	62,58%

Répartition par notation de la poche obligataire

Notation	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	B+	B	Total
FASTEA Obligations Actives	9,23%	24,90%	8,85%	31,91%	8,94%	5,21%	5,43%	100,00%
Investment Grade	9,23%	24,90%	8,85%	31,91%				74,89%
High Yield					8,94%	5,21%	5,43%	25,11%

Caractéristiques et informations sur les frais

Statut juridique	FCP	Code ISIN	FR0013182250
Classification AMF créances libellés en Euro	Obligations et autres titres de	Date de création	22/06/2020
Durée d'investissement conseillée	2 ans et plus	Affectation résultat	Capitalisation
Indicateur de référence	EuroMTS 1-3 ans capitalisé	Souscription minimale	1 part
Société de gestion	Fastea Capital	Décimalisation	Millièmes
Dépositaire	CIC	Frais de gestion fixes	0,95% TTC maximum
Souscriptions / Rachats	Avant 12h00	Commission de surperformance	15% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence
Fréquence de Valorisation	Quotidienne	Commission de souscription	4% maximum
Devise	Euro	Commission de rachat	1% maximum
Eligibilité	Assurance Vie		

Avertissement Ce document est établi par Fastea Capital. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction des objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.